



Naturalisation décret

Par El dji

Bonjour,

Cela fait maintenant 8 ans que je suis en France et je souhaiterais faire une demande de naturalisation.

Parmi les pièces demandées il y a le bail de location qui est au nom de mon épouse. Vous pensez que c'est un problème?

Je rappelle que toutes les autres factures EDF, Freebox, le fixe etc sont à mon nom.

Merci par avance pour votre réponse

Par Isadore

Bonjour,

Puisque vous êtes mariés, vous êtes aussi locataire. Non, ça ne pose de pas de problème puisque vous pouvez prouver vivre ensemble.

Par El dji

Merci Isadore pour votre retour.